



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ordre professionnel

Question écrite n° 80546

Texte de la question

M. Jacques Domergue appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les pratiques commerciales de certaines banques, notamment envers les personnes âgées qui sont parfois victimes de pratiques commerciales abusives. Les difficultés pour ces personnes à se repérer dans les innombrables placements qui leur sont proposés les conduisent à faire confiance à leur conseiller ; or ces conseillers perçoivent un certain pourcentage sur ces opérations de placement, variable en fonction du produit proposé. Il semblerait alors que la vente de ces produits ne soit pas toujours adaptée au besoin du client et vont même à l'encontre de leurs intérêts. En conséquence il lui demande quelles mesures pourraient être prises afin de protéger ces personnes de pratiques commerciales abusives.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80546

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6241

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)